

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS
Rue des Ebaulais
71 800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS
Tel : 03 85 25 86 47
Fax : 03 85 25 87 59**

e-mail : com.com.semur@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 13 Février 2012 à St Bonnet de Cray

L'an deux mille douze, le treize février, à vingt heures, le Conseil de la Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint Bonnet de Cray, salle du caveau, sous la présidence de M. André MAMESSIER

Date de la convocation du conseil communautaire : 1^{er} Février 2012

Nombre de membres en exercice : 32 – Présents : 26

Etaient présents : M. VINCENT Daniel, M. MATHIEU Georges, M. Frédéric BAYLE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. GOBET Michel, M. CORDEIRO David, M. DURIAU Pierre, Mme MAMESSIER Annie, M. BURLOT Jean Claude, M. MAMESSIER Louis, M. MONNET Charles, M. AUVOLAT Pierre, M. BEAUCHAMP Guy, M. PEGUET Jean François, M. MORIN Jean, Mme CHABRIER Christine, M. MAMESSIER André, M. Philippe CORNELOUP, M. GERMAIN Henri, M. SIVIGNON Jean Paul, M. DUVERGER Jean, M. GERVAIS Georges, M. TULOUP André, M. BACIAK François, M. DOSSO GREGGIA Jean-Louis, M. PERRAT Guy, M. BUTEAUD Bernard,

Absents excusés : M. DECLAS Georges – M. LAMOTTE Louis, M. LESPINASSE Guy, M. CAPTIER Henri, M. PERRAT Guy, Mme BARBIER Marie

Secrétaire de séance : M. Michel GOBET

Le Président ouvre la séance. Il remercie la municipalité de St Bonnet de Cray pour l'accueil et Pierre AUVOLAT, Maire, souhaite à son tour la bienvenue à tous dans sa commune

Il est procédé à l'appel des présents

Le compte rendu de la réunion précédente du 5 Décembre 2011 à Mailly est approuvé à l'unanimité après rectification à apporter : *dans commission commerce habitat il est indiqué dans l'avant dernière ligne du paragraphe : chaque propriétaire devrait verser 500 €, il s'agit des moulins uniquement.*

Le Président donne la parole à François BACIAK pour la répartition des remboursements CAF entre les 2 communautés de communes pour les actions ALSH animation jeunesse et coordination, versées auparavant à la com com de Marcigny qui reversait à la com com de Semur au prorata des frais engagés par chaque collectivité. Une réunion s'est tenue à Saint Christophe avec l'animatrice et le Président de la CAF, des représentants de la com com de Marcigny, Mme Perret de Brionnais Découverte et la com com de Semur. La clé de répartition tenant compte de l'effort de chaque collectivité est fixée d'un commun accord pour la durée du contrat 2010/2014 à 75 % pour Marcigny et 25 % pour Semur. Accord à l'unanimité, cette délibération sera transmise à la CAF

Le Président propose de verser une indemnité aux stagiaires venant à la communauté de communes, le conseil décide de verser 100 € par semaine.

Candidature UNESCO par le syndicat mixte du Pays Charolais Brionnais : Louis MAMESSIER souhaite savoir s'il y aura des contraintes car le Conseil Municipal d'Oyé se pose des questions sur ce dossier. Le conseil par vote à main levée accepte par 24 voix pour et 2 contre le soutien de cette candidature

M. ODET et Mme FELGUEIRAS du cabinet Habitat et Développement présentent l'étude pré-opérationnelle d'OPAH. La communauté de communes devra participer aux aides à apporter aux propriétaires occupants ou aux logements locatifs sans quoi l'ANAH refusera le dossier (Prévoir 12000 €/an pendant 3 ans). Les communes seront chargées de repérer les personnes susceptibles d'obtenir des subventions, le diaporama présenté sera envoyé aux mairies.

Les comptes administratifs sont présentés comme suit :

Budget principal : Dépenses de fonctionnement : 789 788.96 € - Recettes de fonctionnement : 834 072.54 € soit un excédent de 44 283.58 €

Dépenses d'investissement : 55 018.85 € - Recettes d'investissement : 129 539.41 € soit un excédent de 74 520.56 €

Action sociale : Dépenses de fonctionnement : 68 473.60 € - Recettes : 76 314.85 € soit un excédent de 7 841.25 €

Maisons d'accueil : Dépenses de fonctionnement : 47 584.94 € - Recettes fonct : 100 888.98 € soit un excédent de 53 304.04 €

Dépenses d'investissement : 42 522.29 € - Recettes d'investissement : 50 565.83 € soit un excédent de 8043.54 €

Ordures ménagères : Dépenses de fonctionnement : 420 113.01 € - Recettes fonct : 605 874.83 € soit un excédent de 185 761.82 €

Dépenses d'investissement : 255 169.66 € - Recettes d'investissement : 310 528.92 € soit un excédent de 55 359.26 €

Marché bestiaux : Dépenses de fonctionnement : 201 221.07 € - Recettes fonct : 201 579.64 € soit un excédent de 18 973.72 €

Dépenses d'investissement : 240 256.22 € - Recettes d'investissement : 404 537.77 € soit un excédent de 164 281.55 €

SPIC Développement Durable : Dépenses de fonctionnement : 478 652.05 € - Recettes fonct : 478 996.46 € soit un excédent de 344.41 € avec 33 500 € de provisions

Dépenses d'investissement : 141 097.97 € - Recettes d'investissement : 141 500.66 € soit un excédent de 402.69 €

Sous la présidence de M. Jean Louis DOSSO GREGGIA les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité

Le conseil communautaire accepte l'ouverture de crédits d'un montant de 2500 € sur le budget général pour l'achat de logiciels gestion des biens et des emprunts. Ce montant comprend les logiciels, la formation du personnel et la reprise des données antérieures.

Commission commerce habitat : Bernard BUTEAUD donne des précisions sur le logement de M. Lagoutte à Iguerande, le déménagement a été fait, les objets entreposés dans un local de la commune d'Iguerande et les peintures sont entièrement refaites. Problème de gel de compteurs sans dégâts apparents.

Commission action sociale : François BACIAK rappelle la réunion qui s'est tenue avec la CAF. Le comité de suivi action jeunesse va préparer le budget, le plus serré possible. Le centre aéré de Semur va ouvrir en février, il se tiendra à l'école de Semur, la commune supportera les frais de chauffage.

Commission marché : Jean François PEGUET donne le compte rendu de l'année 2011, près de 70 000 animaux présentés au cadran et près de 10 000 au traditionnel. Des couloirs ont été aménagés pour transférer les animaux maigres. La garantie de paiement pour le marché viande a été mise en place au mois d'octobre, des difficultés à gérer la mise en route (il précise qu'il s'agit du 1^{er} marché à assurer cette garantie), des cautions sont demandées aux acheteurs. Plusieurs contentieux (animal impropre, vol d'animaux etc...)

Commission agricole : Pierre DURIAU informe qu'une réunion s'est tenue avec les responsables du tourisme, la dégustation de viande lors des visites a été évoquée, un représentant de l'institut du charolais viendra prochainement. La commission se réunira le jeudi 16 Février

Commission communication : David CORDEIRO dit que le flash infos prévu en janvier est reporté et se fera avec les budgets. Il travaille sur le site Internet, il y aura une page disponible pour chaque commune qui le souhaite

Commission tourisme : Isabelle LAGOUTTE présente le guide des balades vertes qui sera disponible dans toutes les OTSI en avril. Les 3 employées des antennes (Iguerande, Semur et St Christophe) ont préparé un dépliant proposant des circuits sur le canton. Le spectacle de l'ARC se tiendra le 10 avril à Fleury. Lors de la présentation de la saison ARC 2012 un spectacle a été retenu pour notre canton. Le site Internet de l'OTSI sera « rénové », possibilité de newsletter.

Commission environnement : Daniel VINCENT informe que la commission se réunira le 21 février pour le bilan 2011, la préparation du budget 2012. Michel DOLANGE, nouvel employé de la déchetterie a pris ses fonctions le 1^{er} février. La benne pour la récupération du PVC est mise en place. La collecte des radiographies est opérationnelle. Les PAV textiles sont livrés et seront mis en place bientôt dans les communes. Une réunion se tiendra avec les prestataires, faire remonter les informations si nécessaire. Pour le SMEVOM : abandon de l'expérimentation des consignes de tri des plastiques compte tenu des manquements d'Eco-emballage. Gestion des quais de transferts, étude à finaliser pour aller à Marcigny au lieu de Charolles (économie possible). Centre enfouissement d'Autun, nécessité de réaliser les travaux de mise en conformité avant de déposer un dossier demande de réouverture du casier C, études se poursuivent en liaison avec LA CCM pour mutualiser la future usine de traitement des déchets OM

Tour de table : Jean Morin demande de voir la palissade bordant le talus de la communauté de communes- Pierre AUVOLAT demande des précisions concernant l'enlèvement d'un container brûlé – Pierre DURIAU signale qu'un container a été tagué, il sera demandé à COVED de tourner la face souillée. Une réunion aura lieu le 1^{er} mars à Ligny pour l'ADSL solution satellite- Isabelle LAGOUTTE informe que l'espace culturel sera inauguré le 30 juin à 10 H 30

Prochaine réunion du conseil communautaire le 26 Mars à Saint Christophe en Brionnais.